

FICHE PRATIQUE : L'ACHAT DURABLE DE FOURNITURES DE BUREAU

Cette fiche vous donne des conseils pratiques pour les catégories de produits suivants:

- **La petite papeterie: enveloppes, étiquettes, blocs-notes, cahiers, post-it, ...**
- **Le matériel d'écriture : marqueurs, surligneurs, stylos, rollers, crayons, ...**
- **Le matériel de classement et d'archivage : boîtes à archives, dossiers suspendus, classeurs, intercalaires, et chemises, ...**

Ci-dessous vous pouvez trouver des critères de base pour chaque catégorie de produits.

En 3 tips:

- Achetez des produits à base de matières premières recyclées ou certifiées durables.
- Achetez des produits adaptés à l'usage prévu : bon grammage du papier, produit robuste, ...
- Autant que possible évitez les produits faits de plastique (chemises, classeurs, boîtes à archives, ...), et donc mauvais pour la santé.

On vous explique pourquoi en détail ci-dessous !

Cette fiche pratique a pour objectif de répondre à la question suivante : comment pouvez-vous contribuer à rendre l'achat de fournitures de bureau plus durable dans votre entreprise?

A) Conseils pratiques (non-exhaustifs) pour un achat plus durable

1. Petite papeterie (enveloppes, étiquettes, bloc-notes, cahiers et post-it)

Pour les fournitures de petite papeterie, les écolabels majeurs présents sur le marché sont : Ange Bleu, FSC et PEFC.

Il y a deux grands impacts pour cette catégorie de produits :

- 1) la production de papier ;
- 2) le papier recyclé et le papier durable (écolabellisé FSC/PEFC).

Les labels FSC et PEFC ont uniquement des critères sur l'origine des fibres.

Le label Ange Bleu a, quant à lui, des critères plus larges, notamment sur la production du papier.

Le plus durable est d'acheter des produits constitués de fibres 100 % recyclées et porteurs de labels dont les critères ont attiré à l'impact de la production (par ex. Ange Bleu).

Soyez également attentif au grammage des produits. Plus le grammage sera élevé, moins le produit sera écologique.

Ainsi, pour des enveloppes, achetez du 80 gr/m². Pour du papier brouillon, privilégiez du papier avec un grammage entre 45 gr/m² et 70 gr/m², tandis que pour des carnets de notes à couverture rigide, préconisez du papier avec un grammage entre 70 gr/m² et 90 gr/m².

Limitez au maximum les articles en plastique et privilégiez les produits faits uniquement à base de papier/carton.

- Évitez ainsi les bloc-notes et cahiers de notes avec des anneaux et/ou des feuilles recouvertes de plastique et/ou métal ; les enveloppes avec des fenêtres plastiques ; et les cahiers de notes avec des intercalaires en plastique.

Enfin, pour les colles, assurez-vous qu'elles soient sans solvant.

2. Le matériel d'écriture (marqueurs, surligneurs, stylos, rollers et crayons)

Pour les fournitures d'écriture, les écolabels majeurs présents sur le marché sont : Ange Bleu, NF Environnement, Nordic Swan, FSC et PEFC.

2.1. Les produits écolabellisés Ange Bleu, NF Environnement ou Nordic Swan

Pour les marqueurs, stylos et rollers, achetez des produits écolabellisés NF Environnement, fabriqués à base de matériaux recyclés (bois, plastique, etc.) et qui sont rechargeables. N'achetez pas de stylos en carton. Bien qu'en apparence écologiques, ils ne sont pas assez robustes, dès lors vous devrez les remplacer plus souvent que d'habitude.

Pour les surligneurs, achetez des produits écolabellisés Ange Bleu.

Pour les crayons, achetez des produits écolabellisés Nordic Swan, faits à partir de matériaux recyclés. Il est important que le corps en bois soit naturel et non laqué.

Enfin, remplacez les portes-mine par des crayons. En effet, les portes-mines ont une plus-value que lorsqu'ils sont rechargés, à défaut non.

Petit comparatif des labels :

Le label Ange Bleu a des critères relatifs aux matériaux (pour le bois au moins 70 % doit provenir de forêts gérées de manière durable et les fibres de papier doivent être 100 % recyclées), à la rechargeabilité des produits, à l'interdiction ou la limitation d'utilisation de certains produits toxiques et les emballages.

Le label NF Environnement a des critères relatifs à la qualité du produit (résistance à la chute, longueur d'écriture, le débit), aux encres, aux produits dangereux/toxiques, aux métaux lourds, à la matière première.

Le label Nordic Swan a, quant à lui, majoritairement des critères environnementaux. Les autres critères (minimes) portent sur la dureté du matériel. Les critères environnementaux portent sur les ressources (au moins 30% des matériaux plastiques doit être issu de matières premières renouvelables ou recyclées), les produits chimiques, pour les articles en bois, papier, carton et pâte à papier (au moins 30 % des fibres du papier doit annuellement provenir de forêts certifiées ou 75 % des fibres doit être constituée de fibres recyclées, de copeaux ou de sciure de bois, ou une combinaison des 2).

- Pour plus d'informations voyez le point B ci-dessous.

2.2. Les produits écolabellisés FSC ou PEFC

Alternativement et pour les produits composés de bois/carton, achetez des produits certifiés FSC ou PEFC.

Les critères des labels FSC et PEFC portent exclusivement sur l'origine des fibres (voir tableau ci-dessous).

3. Le matériel de classement et d'archivage (boîtes à archives / dossiers suspendus, classeurs, intercalaires et chemises)

Pour le matériel de classement et d'archivage, les écolabels majeurs présents sur le marché sont : Ange Bleu et FSC.

Le meilleur choix est le label Ange Bleu, lequel garantit que les matériaux sont faits à base de papier 100 % recyclé. Il intègre aussi certains critères liés à la production des produits (interdiction des substances dangereuses, ...).

Des alternatives sont les labels FSC et PEFC, lesquels proposent des produits à base de fibres recyclées et/ou issues de forêts durables. Ils n'ont cependant pas de critères concernant la phase de production.

Pour ces articles limitez également au maximum les articles en plastique et privilégiez les produits faits uniquement à base de papier/carton.

- Évitez ainsi les intercalaires et classeurs en plastique ou encore les dossiers suspendus recouverts de plastique.

B) Les écolabels

Les écolabels peuvent être de bons outils pour faire des achats durables.

Tous les écolabels n'ont cependant pas les mêmes critères.

Ces derniers offrent la garantie d'un contrôle indépendant par une tierce partie.

Enfin, ils permettent de servir de preuve pour attester que les produits qui portent ces certifications sont fabriqués au départ de matériaux durables et que certains critères sociaux, écologiques et qualitatifs sont respectés.

Pour les fournitures de bureau, les écolabels pertinents sont :

- Ange Bleu
- FSC et PEFC
- NF Environnement
- Nordic Swan

B.1. Les critères des labels FSC et PEFC

FSC dispose de 3 labels:



- *FSC 100 %* : il garantit que le produit contient 100 % de matières certifiées FSC ;



- *FSC mixte* : il garantit que le produit contient au minimum 70 % de fibres responsables (bois issus de forêts certifiées FSC et/ou de matières recyclées post-consommation). Les 30 % restants proviennent de bois non certifiés mais qui sont tout de même contrôlés. C'est donc un mélange de fibres d'origines différentes ;



- *FSC recyclé* : il garantit que le produit contient 100 % de matières recyclées.

Pour PEFC, il existe 4 labels :



- « *Certifié PEFC* » *sans matière recyclée*: il garantit que le produit contient au moins 70 % de matières premières certifiées PEFC. Le reste est issu de sources contrôlées.



- « *Certifié PEFC* » *avec matière recyclée* : il garantit que le produit contient au moins 70 % de matières premières certifiées PEFC ou recyclées. Le reste est issu de sources contrôlées.



- « *Recyclé PEFC* » : il garantit que le produit contient 100 % de matières premières recyclées.



- « *Origine PEFC 100 %* » : il garantit que le produit est composé à 100 % de matières certifiées PEFC.

B.2. Les critères majeurs du label Ange Bleu



Pour la petite papeterie :

- Toutes les fibres de papier doivent provenir à 100 % de papier recyclé;
 - Les vernis ne peuvent être utilisés que pour protéger les couvertures e. a. des cahiers ;
 - Interdiction d'utiliser certains métaux lourds ;
 - Limitation de l'utilisation d'hydrocarbures dans les encres d'impression et vernis.
 - Interdiction d'utiliser des adhésifs contenant du Phtalate de diisobutyle pour la fabrication ;
 - Les produits finis doivent être désencrables et toute application d'adhésif sur les produits doit pouvoir être enlevée (recyclabilité).
- Via ce [lien](#) vous trouverez la liste des produits disponibles.
- Pour des informations plus détaillées concernant les critères, nous renvoyons vers ce [lien](#).

Pour le matériel d'écriture:

Exigences quant à l'utilisation de matériaux préservant les ressources

- Le bois utilisé doit provenir de sources légales, dont au moins 70 % doit provenir de forêts gérées de manière durable ;
- Les plastiques utilisés doivent être constitués de :
 - ≥ 80 % de matériaux recyclés post-consommation ou ;
 - ≥ 60 % de matières premières renouvelables.
- Les fibres de papier doivent être fabriquées à partir de papier 100 % recyclé ;
- Interdiction d'utiliser de l'aluminium ou des revêtements de surface métalliques ;

Exigences quant à la rechargeabilité des produits

- Exigence de proposer des systèmes de recharge, notamment pour les portes-mines, crayons rétractables, stylos à bille, stylos à plumes,...) ;

Exigences en matière de santé et de protection de l'environnement (interdiction ou limitation d'utilisation de certains produits toxiques)

- Exclusion de produits dangereux ;

Exigences concernant les emballages

- Pour le papier et le carton : composition de 80 % de fibres recyclées ;
- Pour les plastiques : composition de 50 % en poids de matériaux recyclés post-consommation ;

Emballages extérieurs

- L'emballage extérieur (y compris pour les recharges) doit être exclusivement en papier et/ou en carton et être composé de 80 % de fibres recyclées.

- Via ce [lien](#) vous trouverez la liste des produits disponibles.
- Pour des informations plus détaillées concernant les critères, nous renvoyons vers ce [lien](#).

Pour le matériel de classement et d'archivage (critères pour le carton écologiquement recyclé) :

- Les fibres de papier des produits : issues de 100 % de déchets de papier recyclé ;
 - Limitation de l'utilisation de produits dangereux ;
 - Interdiction de l'utilisation d'azurants optiques ou colorants qui contiennent des métaux lourds.
- Pour des informations plus détaillées concernant les critères, nous renvoyons vers ce [lien](#).

B.3. Le label NF Environnement (critères pour les instruments d'écriture)



- Résistance des instruments d'écriture à la chute (drop test) ;
 - Longueur d'écriture et contenance ;
 - Les stylos à bille et leurs recharges doivent être conformes à la norme NF ISO 12 757 partie 1 ;
 - Les stylos roller et leurs recharges doivent être conformes à la norme NF ISO 14 145 partie 1 ;
 - Débit des marqueurs et surligneurs ;
 - Encres: Limitation des préparations dangereuses, des substances dangereuses, dans les pigments de certains métaux, absence de COV (Composés Organiques Volatils) ;
 - Les plastiques des instruments d'écriture ne peuvent pas contenir de métaux lourds solubles ;
 - Interdiction ou limitation de certains phtalates dans les instruments d'écriture ;
 - Les stylos doivent être fabriqués à partir de matière d'origine renouvelable ou recyclée à 35 % du poids total du corps du stylo ;
 - Exigences en cas de rechargeabilité ;
 - Exigences concernant les matières premières :
 - Lorsque le crayon est à base de bois, le bois doit être issu de forêts gérées durablement ;
 - Hormis le bois, les matériaux composant le corps du crayon (hors mine) doivent être issus de matériaux d'origine 100 % renouvelable ou au minimum recyclés à 60 % m/m ;
 - Le revêtement doit utiliser des produits à base aqueuse ;
- Pour des informations plus détaillées concernant les critères, nous renvoyons vers ce [lien](#).

B.4. Le Label Nordic Swan (critères pour le matériel d'écriture)



Exigences environnementales

- Quant aux ressources
 - Au moins 30 % des matériaux plastiques doit être issu de matières premières renouvelables ou recyclées ;
 - Interdiction d'utiliser le métal dans les emballages, les étuis, les bobines ou les composants ;
 - Obligation de proposer des cartouches de recharge ou des mines de recharge pour les stylos à bille et les crayons rechargeables.
 - Quant aux produits chimiques
 - Interdiction d'utilisation de métaux lourds, de Composés organiques volatils et de solvants organiques halogénés ;
 - Les parfums, arômes ou autres composés aromatiques (par exemple, les huiles essentielles, huiles végétales et extraits de plantes) ne peuvent pas être inclus dans le composé chimique.
 - Pour le bois, papier, carton et pâte à papier
 - Au moins 30 % des fibres du papier doit annuellement provenir de forêts certifiées ou 75 % des fibres doit être constituée de fibres recyclées, de copeaux ou de sciure de bois, ou une combinaison des deux.
 - Pour le plastique
 - Interdiction d'ajouts de certaines substances, comme entre autres les parfums, arômes ou autres composés aromatiques : ne peuvent être inclus dans les matériaux du produit ;
 - Quant à l'utilisation et la qualité
 - Pour les crayons de couleur, la peinture et la colle, l'emballage/récipient doit être refermable, afin que le produit ne se dessèche pas ;
 - Critères concernant la dureté du matériel.
- ➔ Pour des informations plus détaillées concernant les critères, nous renvoyons vers ce [lien](#).

C) Contextualisation et problématique

Malgré la généralisation de la digitalisation et l'utilisation incontournable d'outils informatiques, l'emploi de fournitures de bureau reste encore fort présent.

Au quotidien nous prenons des notes manuscrites, envoyons du courrier, classons et archivons des documents papiers, ...

Beaucoup de ces fournitures sont faites à base de papier. L'industrie du papier et de la pulpe est considérable en Europe et est intensive en énergie et en matériaux. Elle est la plus grande consommatrice d'énergie après l'industrie pétrochimique !

➔ **Le saviez-vous ?** Il faut par exemple 3X plus d'énergie pour fabriquer du papier classique que pour produire du papier recyclé.

→ Pour plus d'information concernant le papier recyclé, nous vous proposons de consulter e. a. [le lien suivant](#).

L'eau est également un ingrédient essentiel pour fabriquer la pulpe et éliminer les impuretés.

L'industrie du papier est aussi l'une des trois qui émettent le plus de CO2.

Il est donc plus que primordial d'opter pour une politique d'achat durable.

→ Pour plus d'informations sur l'impact environnemental du papier, nous vous renvoyons vers la [fiche](#) pratique relative à l'achat durable de papier imprimante.

Beaucoup d'autres de ces fournitures sont faites à base de plastique. Or, le plastique relâche, de sa fabrication à sa dégradation, des substances toxiques à la fois pour l'environnement et notre santé.

Un achat durable passe avant toute chose par un bon choix des produits. Ainsi, pour les produits papiers, le choix de l'origine des fibres et le choix du bon grammage adapté aux besoins sont primordiaux. Ensuite, pour un usage prolongé et donc plus durable, achetez du matériel robuste.

Une utilisation durable passe, quant à elle, par un recyclage et un réemploi de certaines fournitures. Trop souvent de nombreuses fournitures sont jetées à la poubelle alors qu'elles sont en parfait état de fonctionnement. Ayez donc le réflexe de réutiliser les fournitures en bon état (fardes, chemises, classeurs, boîtes à archives, ...).

→ Basez vos critères d'achat sur les trois mots d'ordre suivants: recyclé, robuste et recyclable.

D) Sources utiles à consulter

- Le label [Ange Bleu](#) est un label allemand indépendant et fiable qui fixe des normes strictes pour les produits et services respectueux de l'environnement ;
- Les labels [FSC 100%](#) - [FSC Mixte](#) - [FSC Recyclé](#) imposent un niveau de qualité initial des forêts ;
- Le label [NF Environnement](#) est apposé sur des produits de qualité dont l'impact sur l'environnement est réduit ;
- Le label [Nordic Swan](#) s'efforce de réduire l'impact environnemental de la production et de la consommation de biens ;
- Les produits [certifié PEFC et PEFC recyclé](#) offrent la garantie d'une gestion constante et durable des forêts ;
- Le site [Infolabel](#) constitue la base de données belge en ligne pour labels durables. Ce site permet de mieux comprendre et d'évaluer les labels ;
- [L'article](#) réalisé par Ecoconso sur les fournitures de bureau.
- [Annuaire 2023 des entreprises certifiées PEFC](#)
- [FSC Public Search – Certificate Data](#)
- [Outil de recherche de produits certifié FSC](#)